ANNÉE 2023 - 2024

PROJET PÉDAGOGIQUE ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDI







AUDREY GALVAING FREDERIQUE GRANGER



LES STRUCTURES D'ACCUEIL



LES LIEUX D'ACCUEIL ET LES CONDITIONS

L'accueil de loisirs 3-11 ans est ouvert tous les mercredis de la période scolaires de 8h00 à 18h00.

Nous accueillons jusqu'à 40 enfants âgés de 3 à 5 ans. Et 84 enfants âgés de 6 à 11 ans.

Nous dissocions les accueils, l'accueil de loisirs maternel se situe au 133 Avenue de Grenoble à Seyssins. Les enfants de CP sont accueillis dans les mêmes locaux que les maternelles avec un entrée particulière qui leur ai dédié. Enfin les enfants entre le CE1 et la CM2 sont accueillies à la ferme Heurard et au pole jeunesse (uniquement le matin).

Les structures disposent de 9 salles d'activités, une salle de sieste, et une salle de restaurant. Ainsi qu'une cour fermée et entourée d'un parc ombragé.

Aucune inscription n'est faite sur place, elle doit être effectuée au secrétariat de LEJS dans les délais en vigueur. Un enfant non inscrit sur les listes d'appel, peut, ne pas être accepté, si les conditions légales d'encadrement ne sont pas remplies. Les enfants peuvent être inscrits en demi-journée avec ou sans repas.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

RESPECTER LES RYTHMES INDIVIDUELS DES

- En adaptant notre fonctionnement au rythme des enfants (cf. déroulement de la journée),
- En créant des espaces adaptés aux besoins de chacun,
- En permettant à chacun de ne rien faire.

ÉVEILLER L'ENFANT À LA VIE SOCIALE (COMMUNICATION AVEC SES PAIRS, AVEC LES ADULTES), À LA CITOYENNETÉ (RESPONSABILITÉS, RESPECT, RESPECT DES RÈGLES ET DEVOIRS).

- En développant l'échange et la communication en mettant en place des temps de paroles où les enfants peuvent s'exprimer librement.
- En faisant prendre consciences des différences de chacun en les faisant s'accepter.
- En élaborant avec les enfants des règles claires, compréhensibles par tous et les faire respecter.
- En donnant des responsabilités aux enfants.

DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DES ENFANTS ET LES RENDRE ACTEURS DE LEURS LOISIRS.

- En permettant aux enfants de choisir leurs activités parmi un panel proposé, et de leur permettre d'en proposer d'autres.
- En laissant faire les choses aux enfants par euxmêmes (ex : se servir à table, préparer le matériel pour les activités, se servir en matériel...)

DÉVELOPPER LA CRÉATIVITÉ DE L'ENFANT ET SOLLICITER SON IMAGINATION.

- En proposant des activités qui s'appuient sur des thèmes périodiques variés.
- En suscitant l'imaginaire, la créativité et le plaisir de l'enfant et en soignant par conséquent la présentation des activités.
- En privilégiant la créativité et le plaisir, plutôt que le conformisme et la quête du résultat.

SENSIBILISER LES ENFANTS AU RESPECT DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT.

- En luttant contre les gaspillages (eau, électricité, papier ...)
- En privilégiant l'utilisation de matériel de récupération pour réaliser les activités manuelles.
- En proposant des activités nature (la mise en place et l'entretient d'un potager...)

RENFORCER LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES.

- En réservant un accueil particulier des parents afin de leur présenter les activités et de pouvoir répondre à leurs questions. Ce temps d'accueil sera assuré par l'équipe de direction.
- En détachant un animateur à l'accueil des enfants
- En affichant systématiquement les informations utiles.
- En organisant des moments festifs où sont conviées les familles.





JOURNÉE TYPE:

L'ACCUEIL DU MATIN
TEMPS D'ACTIVITÉ DU MATIN
REPAS
LE TEMPS CALME
TEMPS D'ACTIVITÉ DE L'APRÈS MIDI
GOUTER
ACCUEIL DU SOIR

Accueil du matin :

Le centre est ouvert à partir de 08h00 jusqu'à 09h00. Lorsque que le temps le permet nous proposons un accueil en extérieur dans la cour du site. Les animateurs jouent avec les enfants et proposent des activités adaptées à toutes les tranches d'âge.

Les activités du matin :

Lorsque que l'accueil prend fin, vers 9h00, les enfants sont regroupés par tranche d'âge et repartis par activité.

Un programme est établi avec les animateurs en début de chaque période en fonction du thème pausé (une période : entre deux vacances scolaire).

Nous pouvons noter depuis quelques années, la présence de l'ETAPS de la ville qui propose des activités sportives tous les matins à un groupe d'enfants, accompagné par un ou deux animateurs. L'activité est proposée par tranche d'âge, et cela change à chaque période.

Pour les plus grands nous les laissons choisir s'ils souhaitent participer à l'activité sportive. L'activité va être suivie toute la matinée 9h00 à 11h30. Les enfants ont la possibilité de ne pas refaire l'activité la semaine suivante. Pour les plus petits nous leur proposons presque systématiquement l'activité sauf cas particulier. L'activité ne va pas excéder une heure, nous faisons des petits groupes qui s'enchainent toute la matinée.

Repas

Le repas est pris dans une seule salle pour les deux groupes, les petits sont repartis sur des tables adaptés à leurs tailles.
Le début du repas est à 11h30 pour tout les petits et 12h00 pour les plus grands. Nous laissons le temps aux enfants de manger. C'est un temps de loisirs.

Les animateurs mangent avec les enfants, c'est un moment convivial, calme et détendu (la présence des animateurs au moment des repas est une obligation professionnelle).

Les animateurs incitent les enfants à goûter à tout (pour l'équilibre alimentaire, et l'éducation aux goûts), sans toutefois les obliger.

Les enfants sont invités à se servir seul

Les enfants sont mis à contribution pour débarrasser les tables.

Les plus âgés sont sensibilisés à l'aide qu'ils peuvent apporter aux plus jeunes.

Les temps calmes:

• Groupe 3/5 ans

Il débute après le repas, les plus petits et les moyens regagnent la salle de sieste alors que les plus grands s'installent dans une autre salle pour un temps calme où des activités appropriées sont proposées : coin lecture, histoires racontées, coloriages, jeux de société...

Tous ont le choix de s'allonger selon leurs degrés de fatigue, la sieste n'est pas obligatoire (nous suivons les recommandations des parents).

Le levé est échelonné selon le réveil des enfants, et ne s'étend pas au-delà de 15h30.

• Groupe 6/11 ans

Il débute après le repas, les animateurs doivent proposer des activités calmes aux enfants, afin qu'ils puissent souffler, et digérer dans de bonnes conditions.

C'est un temps qui doit rester ludique, ne devant pas être ressentit par les enfants comme une contrainte. Il ne doit pas dépasser 45 minutes. Quand la météo le permet, il est possible que celuici soit proposé à l'extérieur.

Le temps d'activité de l'après midi :

Pour les 5 ans comme chez les 6-11 ans, le temps d'activité débute vers 14h00, et à la fin de la sieste pour les 3-4ans. Un programme est établi avec les animateurs, une réunion est organisée toute les deux semaines.

Le gouter :

Le goûter est un moment important dans la journée, c'est un moment convivial, propice au dialogue avec les enfants. Si le temps le permet les enfants goutent ensemble dehors, sinon c'est dans deux salles distinctes. Le goûter ne doit pas remplacer, ni interférer avec les repas.

L'accueil du soir :

Ce temps d'accueil se déroule de 17h à 18h, de la même façon que celui du matin.

LES PROJETS D'ANIMATIONS

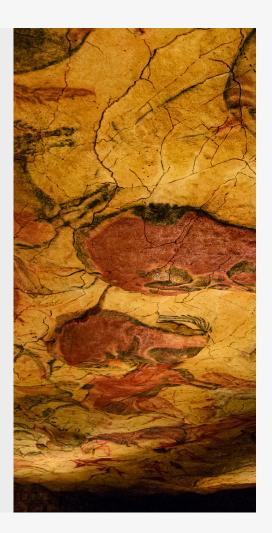
Depuis l'année 2022 nous proposons aux enfants de mettre en place des projets avec des finalités pédagogiques ou de loisirs.

Nous avons déjà réaliser plusieurs projets :

- Pour les enfants de 3/5 ans
 - Nous avons proposé entre avril et juin 2022 un cycle autour des prédateurs. Ayant pour finalité la visite du musée d'histoire naturelle de Grenoble, ainsi que le domaine des fauves.
 - Fin 2023 un travail sur les reptiles ayant pour finalité la visite de la ferme aux crocodiles à Pierrelatte.
- Pour le groupe 6/11 ans
 - Travail sur les volcan ayant pour finalité 1 Week-end en Auvergne pour visiter le parc Vulcania (voir annexe séjour projet volcan) en juin 2022
 - Un travail sur le personnage de Walt Disney ayant pour finalité une journée au parc Disneyland en janvier 2023
 - En 2023 nous proposons des animations autour de la préhistoire ayant pour finalité un week-end en Ardèche pour découvrir la grotte Chauvet et faire la descente de l'Ardèche en canoë.
 - Un travail sur les Lego et les Romains fin 2023, début 2024 ayant pour finalité la visite du musée Lugdunum à Lyon et une exposition Lego.

NOS PROJETS AVENIR:

- Participation à une course de caisse à savon printemps 2024 => groupe 6/11 ans
- Week-end à Marseille printemps 2024 => groupe 6/11 ans



TRAITEMENT MÉDICAUX COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES L'ACCUEIL D'ENFANTS MALADE, PORTEURS DE HANDICAPS OU À BESOIN PARTICULIERS

Traitements médicaux :

Si l'enfant suit un traitement médical, il faut que les parents le signalent à l'arrivée de l'enfant et fournissent les médicaments, accompagnés d'une ordonnance et d'une autorisation d'administrer les soins. Les médicaments, l'ordonnance et l'autorisation d'administrer les soins devront être remis à l'équipe de direction et d'animation. si l'enfant de ne sent pas bien durant la journée nous contactons la famille.

Communication avec les familles :

L'accent est mis sur la communication avec les parents, par la diffusion d'information au sujet de nos activités tout au long de l'année. Par une grande disponibilité de l'équipe pendant les temps d'accueil.

L'accueil d'enfants malade, porteur de Handicap ou à besoins particuliers :

Étant une commune avec des classes ULIS, nous sommes sur les accueils de loisirs amener à accueillir des enfants porteurs de handicap ou ayant des besoins particuliers.

Dans le cas où un enfant doit être accueilli, une rencontre avec la famille est organisée afin de prendre connaissances des besoins de ce dernier et de définir, avec la famille, les meilleures conditions d'accueil de cet enfant. L'équipe d'animation adapte alors ses activités en fonction des capacités de l'enfant afin qu'il soit pleinement intégré au groupe et ne soit pas mis en difficulté.



L'ÉQUIPE D'ANIMATION



COMPOSITION ET RÔLE DES L'ÉQUIPES

<u>Une équipe de direction</u>, composée d'une directrice titulaire d'un DUT Carrières Sociales assumant aussi le rôle d'assistante sanitaire (titulaire du PSC1).

Et d'une directrice adjointe titulaire du BAFD.

<u>Une équipe d'animation,</u> avec des animateurs détenteurs du BAFA, ou en cours de formation. Leur nombre est adapté aux effectifs, soit 1 pour 10 pour les 3/5 ans et 1 pour 14 pour les 6/11 ans.

Nous avons donc une équipe composée de 1 directrice adjointe et 4 animateurs chez les 3/5 ans et 7 animateurs pour le groupe des 6/11 ans.

Dans le cadre du plan mercredi et pour répondre au besoin de créer du lien dans les différents temps périscolaires (mercredi inclus), les animateurs intervenants les mercredis travaillent aussi lors du temps périscolaire matin, midi et soir sur les écoles.

Leur rôle est :

- Animer les différents temps de la journée.
- Respecter et faire respecter les règles élémentaires d'hygiène. Préparer les activités.
- Ranger le matériel utilisé.
- Veiller à la santé des enfants, assurer leur sécurité, tant sur le plan physique que sur le plan affectif.
- Faire appliquer les règles de vie.
- Faire respecter les locaux et le matériel.
- Mettre en œuvre le projet pédagogique et le projet d'animation défini en équipe

COMPORTEMENT DE L'ÉQUIPE

Chaque membre de l'équipe devra :

- Montrer du respect aux enfants, à leurs familles et au reste de l'équipe.
- Garder à l'esprit qu'il est la référence des enfants et avoir de ce fait un comportement irréprochable.
- Communiquer (avec les enfants, les parents, les autres membres de l'équipe).
- Prendre des initiatives et participer activement aux temps de préparations (réunions, préparation des grands jeux ...)
- Être cohérent, c'est-à-dire appliquer à soit même les règles imposées aux enfants.
- Être motivé, dynamique et souriant.

Aucune négociation ne sera possible à propos des points suivants :

- Interdiction de fumer dans les locaux, et en présence des enfants.
- Interdiction d'utiliser son téléphone mobile, en présence des enfants et pour un usage personnel, sauf si demande d'autorisation préalable auprès de la direction et/ou en cas de force majeur.
- Toute absence non justifiée ou non autorisée ainsi que les retards systématiques seront sanctionnées.
- Aucuns propos racistes, sexistes, ainsi qu'une quelconque opinion politique, religieuse ou bien idéologique, ne seront tolérés.
- Le vol est inacceptable.

L'ORGANISATION

Les réunions :

Nous nous retrouvons 1 mercredis sur deux (environ) pour une réunion ou nous programmons deux mercredis.

De plus nous nous retrouvons tous les mercredis soir et prenons quelques minutes pour de manière informelle discuter des ressentis de la journée et faire un point sur le mercredi suivant.

La formation des animateurs :

Le directeur doit être présent sur le terrain afin d'accompagner plus particulièrement les animateurs stagiaires afin d'assurer la validation de leur stage. Les critères d'évaluation sont communiqués aux stagiaires et autres animateurs en début de stage, un point est fait avec les stagiaires en milieu de période (mise en situation...).

LES ACTIONS EN LIEN

Pour que les projets d'animations qui sont proposés au sein de l'accueil de loisirs puissent toucher un maximum d'enfants et qu'il n'y ai pas de problématique financière.

Nous organisons plusieurs événements pour les financer en partie.

En 2023 - 2024, nous avons, allons organiser plusieurs actions pour financer une partie des projets :

- Le 4 mars 2023 => vide grenier pour aider à financer le Week-end à en Ardèche et une sortie à la ferme aux Crocodiles pour les maternelles
- Le 2 avril 2023 => **marché de Pâques** de la commune et organisation d'une chasse aux œufs pour financer le week-end en Ardèche
- Le 17 décembre 2023 => Marché de Noël de la commune pour financer la sortie Lyon Lugdunum
- Le 30 mars 2024 => vide grenier pour aider à financer le Week-end à Marseille et une sortie maternelle
- Le 24 mars 2024 => marché de Pâques de la commune et organisation d'une chasse aux œufs pour financer le week-end à Marseille et course de caisse à savon

Pour chaque manifestation nous proposons aux enfants d'aider soit en amont, soit lors de l'événement. Ce doit être un investissement volontaire de leur part. Ce qui permet à l'enfant de se sentir investi et acteur du projet.

